FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

La formation de Formateur Professionnel d'Adulte permet l'acquisition et le développement des compétences théoriques et techniques de ce métier.

Le Formateur Professionnel d'Adultes déploie des compétences pédagogiques et des compétences techniques sur son domaine de formation.

Il conçoit, crée, prépare et anime des actions de formations, à partir des besoins des apprenants identifiés par le commanditaire, en lien avec son expertise et ses connaissances. Il évalue également les acquis durant la formation et réalise des bilans.

Aussi, il participe à l'élaboration des dispositifs de formation, adapte les parcours et les contenus aux besoins et participe à l'évaluation du dispositif.

Enfin, il contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'acquisition d'une qualification et/ou la professionnalisation des personnes pour leur permettre l'accès ou le maintien dans une situation d'activité ou d'emploi.

LES DÉBOUCHÉS :

- **FORMATEUR**
- **FORMATEUR D'ADULTES**
- **FORMATEUR TECHNIQUE**
- **ANIMATEUR DE FORMATION**
- **CHARGÉ DE FORMATION**
- **FORMATEUR INDÉPENDANT**

PUBLICS ET PRÉREQUIS

Toutes personnes se destinant au métier de Formateur Professionnel d'Adultes

DURÉE DE LA FORMATION

- **553 heures** en formation théorique
- **350 heures** en formation pratique

COÛT DE LA FORMATION

Frais administratifs : 50 €

Tarif parcours complet : 6 783 €

Tarif parcours par blocs :
- CCP1 : **2 079 €**
- CCP2 : **2 079 €**
- CCP3 : **1 795,50 €**
- CCP4 : **1 512 €**

Cette formation est ouverte aux financements suivants :
- Employeurs : Fonds propres ou via OPCO
- Organismes : France travail, CPF ou autres
- Financement personnel, un abattement est prévu : contactez nous !

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multi modale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation
- Animer une formation et faciliter les apprentissages
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants
- Respecter et faire respecter la règlementation en vigueur en formation et dans la spécialité de l'apprenant
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnels pour les ajuster et les réajuster

MODALITÉS DE SÉLECTION

Dossier et entretien de positionnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se décline en 4 CCP, Certificat de Compétences Professionnelles qui permettent d'acquérir et de développer les compétences théoriques et pratiques relatives aux activités suivantes :

CCP1 : Concevoir et préparer la formation (155 heures)
CCP2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants (154 heures)
CCP3 : Accompagner les apprenants en formation (132 heures)
CCP4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises (105 heures)

Les candidats peuvent également s'inscrire dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification est composée de 4 épreuves se déroulant successivement le même jour et dans 1 à 2 mois suivant la fin de la formation, d'une durée totale de 3h00.

CCP1 : Dossier technique de 8 à 12 pages présenté à l'oral puis questionnement par le jury . (35mn)
CCP2 : Dossier technique de 5 à 8 pages présenté à l'oral puis questionnement par le jury. (30mn)
CCP3 :

- Dossier technique de 7 à 10 pages présenté à l'oral puis questionnement par le jury . (25 min)
- Entretien technique ou le jury interroge le candidat. (20 min)

CCP4 :

- Mise en situation professionnelle de 55 minutes (45 min de préparation - 10 min de présentation orale), sujet tiré au sort.
- Questionnement à partir de production de 25 minutes

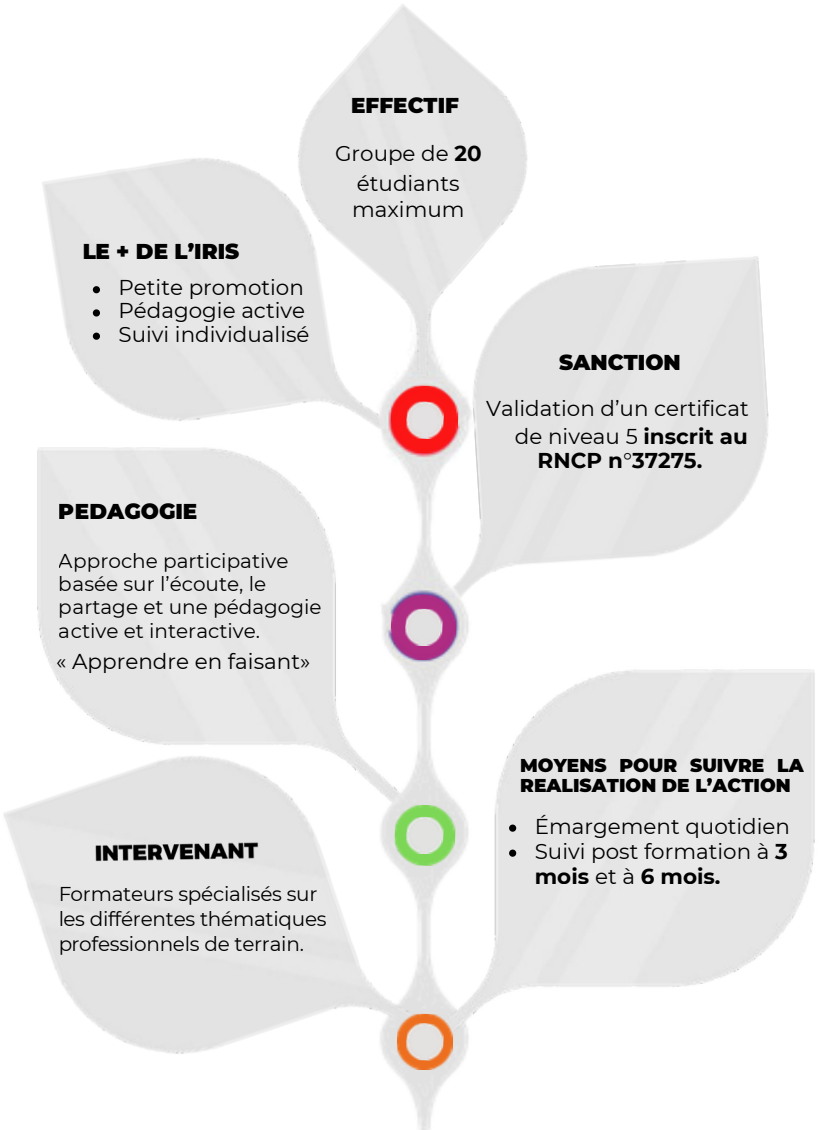

NOUS CONTACTER

**6 B RUE DENIS PAPIN,
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE**

Tel : 01 76 64 73 90
Mail : secretariat@institut-iris.fr
Référent handicap : referent-handicap@institut-iris.fr
Site : www.institut-iris.fr

IRIS -INSTITUT DE RESSOURCES EN INTERVENTION SOCIALE

IRIS Centre de Formation des Apprentis CFA

IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCES